

Compte rendu de la réunion  
du conseil d'école n°1

**Le conseil d'école s'est réuni le mardi 8 novembre 2016 à 18h00 à l'école de Gervans,**

**Membres présents :**

- *Les enseignantes :*
  - *Mme THEVENOT, Mme GANDON pour l'école de Serves*
  - *Mme ALLEON, Mme FIGUET, Mme BOURRET, Mme BOISSY, Mme MANEN pour l'école d'Erôme*
  - *Mme LONGA-BREYSSE, Mme TALLARON pour l'école de Gervans*
- *M. CLAUDEL (mairie de Gervans), Mme JULLIEN (adjointe), M. LAFUMA (mairie de Serves), M. FLORES (adjoint), Mme MAILLOT (adjoint), M. GENIN (mairie d'Erôme), M. MONTESSINOS (adjoint)*
- *Mme GLEISSE, Mme GROSSELLI, Mme BORSA LAPAINE, Mme ROCHAS, Mme WENS, Mme LAURENS, M. TASSEL, Mme BADIER : représentants des parents d'élèves*

**Membres excusés :**

*Mme PENIN : enseignante de Serves*

*Mme VINCENT, Mme AMBROISE, Mme LEVACHER : représentantes des parents d'élèves*

**Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :**

**1) Présentation des personnes nouvellement présentes dans le conseil et les écoles.**

Mme Manen complète à la fois Mme Figuet sur sa décharge de direction les jeudis et Mme Boissy les lundis.

Douze nouveaux parents délégués ont été élus lors des élections du vendredi 7 octobre : Mme GLEISSE, Mme GROSSELLI, Mme BORSA LAPAINE, Mme JULLIEN PALETIER pour Serves. Mme ROCHAS, Mme AMBROISE, Mme VINCENT, Mme WENS, Mme LEVACHER et Mme LAURENS pour l'école d'Erôme. M. TASSEL et Mme BADIER pour l'école de Gervans.

Plusieurs AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) nommées dans le RPI aident à la scolarisation de plusieurs enfants : Mme Penin A.Sophie, Mme REGAL Marie-Pierre, Mme LACARTE Laetitia, Mme DESHUESSES Tiffany (SERVES), Mme PABION Célie (SERVES)

A Serves et Gervans, Mme CHARDON Laura apporte une aide administrative de 20 heures aux directrices pour leur direction. Elle intervient le lundi et jeudi à Gervans et le mardi et vendredi à Serves.

Les mairies mettent à disposition un employé communal pour aider la classe des GS/CE1 d'Erôme

trois heures par jour. Mme Bourret les en remercie chaudement.

## 2) Règlement intérieur

Mme Longa-Breyse résume les points essentiels du règlement intérieur. L'unique modification provient de la modification des horaires de classe pour l'école de Serves, adopté lors du conseil d'école extraordinaire du 9 mai 2016. Le conseil en présence valide ce règlement intérieur.

## 3) Effectifs à la rentrée 2016/2017

Répartition	Serves			Erôme				Gervans		Total	
Par niveau	PS	MS	GS	GS	CP	CE1		CE2	CM1	CM2	188
	26	17	17	8	23	22		30	17	28	
Par classe	PS	MS/GS	MS/GS	CP	GS/CE1	CE1/CE2	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2	188	
	26	8 + 9 = 17	9 + 8 = 17	23	8 + 9 = 17	13 + 6 = 19	24	9 + 13 = 22	8 + 15 = 23		
<b>Total</b>	60			83				45		<b>Moyenne</b> 20,8	

L'ensemble du conseil d'école observe une stabilité des effectifs par rapport à l'année précédente.

## 4) P.P.M.S. : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Les PPMS ont été actualisés (mises à jour habituelles de rentrée). L'actualisation comprend également l'intégration du risque attentat/intrusion (consignes de janvier 2016) et la prise en compte du temps péri-scolaire (partie complétée par ou avec les responsables de la commune).

Un exercice d'alerte «attentat-intrusion» a dû être réalisé avant la Toussaint.

Nous vous rappelons les principales consignes à mettre en œuvre lors de cette rentrée 2016/2017 :

- la surveillance de la voie publique et des abords immédiats des écoles ;
- l'accueil à l'entrée des écoles est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
- la gestion des flux aux entrées et sorties doit éviter notamment tout rassemblement

- sur la voie publique ;
- la réalisation de trois exercices annuels de sécurité, dont l'un avant la Toussaint (un de ces exercices portera sur un attentat-intrusion) ;
  - la mise à jour du PPMS ;
  - la coordination entre les forces de sécurité intérieure et la communauté éducative, notamment par le biais des correspondants police et gendarmerie.

La mairie de Gervans a choisi de présenter ces consignes lors de la réunion de rentrée des enseignantes. Elle a également distribué début novembre le guide de sécurité des parents d'élèves.

Pour l'école de Gervans, l'exercice attentat-intrusion s'est déroulé le 18 octobre. Il avait été convenu que la secrétaire de mairie appellerait à l'école pour prévenir qu'un individu suspect rôdait dans le village. Suite à cet appel, les élèves et les enseignantes devaient se confiner. Cet exercice s'est passé dans de très bonnes conditions.

Pour l'école de Serves, l'exercice attentat-intrusion s'est déroulé le mercredi 19 octobre. Nous avons présenté l'exercice aux enfants comme un jeu de cache-cache avec Thierry, l'agent communal. Nous nous sommes confinés en salle de cantine dans le noir. Les enfants sont restés cachés et silencieux pendant 3 min. Ils ont adoré ce « jeu ».

Pour l'école d'Erôme, l'exercice attentat-intrusion a eu lieu le mardi 18 octobre. Les enfants ont été prévenus qu'au signal sonore, nous allions nous entraîner à nous cacher et à ne pas faire de bruit. Tout s'est très bien déroulé.

## **5) Projets des classes pour l'année scolaire**

A l'école de Serves, un projet cirque sera mené en mai et juin par la compagnie La Piste Sidoré avec un spectacle le 23 juin 2017 à la salle des Berges du Rhône à Gervans.

Les classes vont aussi travailler sur le thème du Moyen Age. Une compagnie médiévale viendra une journée début juin pour nous présenter leurs habits, armures, coutumes... Les intervenants nous expliqueront comment on vivait au Moyen Age.

A l'école d'Erôme, les 4 classes participent à une initiation à l'escrime : 6 séances sont prévues.

A partir d'avril les CP et CE1 iront à la piscine de Tain.

Les classes de GS-CE1 et de CE1-CE2 sont inscrites au projet Mômes-danse : un intervenant viendrait 3 ou 4 séances à l'école pour aider les enseignantes à monter une représentation le 13 avril. C'est un projet départemental.

Les CP iraient à la Cartoucherie de Bourg Les Valence afin de bénéficier d'une journée de présentation du film d'animation, si le projet est financé.

Les CE2 de Maitresse Séverine vont travailler sur l'époque de l'Antiquité (sortie sur Lyon)

A l'école de Gervans, les CM iront une journée au château de l'Arthaudière, à Saint-

Bonnet de Chavagne, afin de vivre une journée comme au Moyen-Age : tir à l'arc, spectacle équestre, création de costumes ...

Dix séances de piscine sont prévues, pour l'instant uniquement pour les CM2. Les enseignantes sont en attente de l'autorisation de l'inspection pour que les CM1 puissent également y participer.

La Croix Rouge interviendra pour finaliser la séquence menée en classe sur les gestes de premiers secours.

Un projet sur les déchets sera mené, avec l'intervention de la SIRCTOM, deux fois en classe.

L'école recherche un intervenant danse.

Les enseignantes recherchent aussi un spectacle de théâtre pour compléter leur séquence de littérature sur ce thème.

### **Interventions diverses :**

Comité de pilotage des TAP : suite à certaines remontées des délégués de parents d'élèves, une date pour le comité de pilotage des TAP est proposée : le 28 novembre à 18h00 à la mairie de Gervans.

Commémorations du 11 novembre : les enseignantes demandent aux mairies de faire un mot commun pour les familles afin de rappeler les modalités d'organisation pour les commémorations du 11 novembre à venir, et plus tard pour celles du 08 mai, afin que chaque famille soit invitée à y participer.

Problèmes d'horaires sur l'école de Serves : les délégués de parents d'élèves font remonter le fait qu'il n'y a que 5 minutes de latence entre la sortie d'école à Serves le mercredi et celle d'Erôme.

Les enseignantes et mairies répondent que cet horaire a été décidé l'année dernière en fonction du passage du bus, et qu'il ne peut être modifié malheureusement.

Horaires du transport scolaire : le car est enfin à l'heure le matin pour le ramassage, mais les délégués de parents d'élèves remarquent qu'il est même trop en avance maintenant. De plus, le chauffeur assurant le ramassage le soir se montre grossier avec les enfants. Les mairies s'engagent à contacter le transporteur Mercier sur ce sujet.

Le Conseil est clôturé à 19h30.

**La secrétaire de séance,**  
*Mme THEVENOT Julie*

**La directrice, présidente du Conseil d'école n°1,**  
*Mme LONGA-BREYSSE Céline*